Eglisolles à travers les époques

Au temps des gallo-romain:

Une découverte fortuite dans le bas du bourg, sur les rives du ruisseau "Merdary" dans les années 1980 permet d'attester d'une occupation gallo-romaine dès le milieu du deuxième siècle : il s'agit de fragments de sigillés (Céramique rouge à vernis, des premiers siècles, ornée de décors en relief obtenus à l'aide de poinçons imprimés en creux par le potier dans le moule avant la cuisson). Ces poteries ont été étudiées et datées. Elles proviendrait des ateliers de Lezoux (Puy de Dôme), datées entre 160 et 220 de notre ère. Egalement des fragments hypocaustes (Dallage en terre cuite avec décor en arrête de poisson sous lequel circulait un système de chauffage par le sol utilisé à l'époque gallo-romaine, dans dans les thermes romains).et de tuiles romaines tégula.

Par ailleurs plusieurs toponymes sont révélateur de cette époque; il en va ainsi du village de Paillanges et de Molhiac.













De l'époque Mérovingienne au haut moyen-âge (Vème - XI ème siècle):

De cette époque peu de sources historiques nous sont parvenues. Des mérovingiens aux carolingiens le royaume Franc est tour a tour partagé et réunifié L'entité géographique de la vallée de l'Ance appartient alors a ce qu'il est convenu d'appeler le royaume d'Aquitaine et se situe à l'extrême Est. Elle va perdurer pendant tout le haut Moyen-âge du Vème siècle au IXème siècle. Cet entité géographique ne sera pas sans conséquence notamment sur les échanges commerciaux et l'influence de la langue Occitane sur le parlé local.

De cette période on peut avancer l'hypothèse qu'il subsistent quelques vestiges sur la commune sans pouvoir les dater précisément aucune fouille n'étant réalisée à ce jour : une motte castrale dans les biens de section du village de Sicaud au lieu dit d'ailleurs "Le Château" (fortification de terre qui a connu une large diffusion au Haut-Moyen-âge), les cases de Montris, ou encore la pierre à cupule désignée sous le nom de "Siège de la Reine". On peut signaler également de mémoire d'anciens qu'il avait existé sur le chemin du fait, sur le tronçon Chemintrant Moillachon une pierre "Pause" (pierre reposoir ou pierre des morts) aujourd'hui disparu.

Avec l'arrivée des moines bénédictins de la Chaise-Dieu au 8ème siècle c'est la fondation d'un classique prieuré cure sous le vocable d'un saint du 8ème siècle, Saint Hippolyte dont les archives casadéennes font mention en 1346. L'ancienne église romane , bâtie vers le 11ème siècle a subi une transformation complète au cours des 15ème et 16ème siècle. L'église paroissiale va subir l'influence et la dépendance du prieuré de la CHAULME. Le vicaire d'Eglisolles payait pour droit de patronage et de visite, une rente de 10 setiers de seigle, deux pains, deux cartes de vin et 2 sous et 6 deniers ... (P.R. Gaussin: l'abbaye de la Chaise Dieu page 238)

Dans l'église deux chapelles dédiées l'une à Saint Roch, l'autre à Saint Régis avec maître autel . Ce sont respectivement les familles du Montecelard et de Vertamy qui en jouissent et qui ont droit d'inhumer dans les caveaux de famille. Ils prennent place dans le banc seigneurial au cours des offices.

Le Moyen-âge:

D'après les écrits manuscrits de l'abbé CHATAING la fondation primitive du bourg serait située autour de l'emplacement de l'ancien couvent du Bon Pasteur et un petit château aurait occupé la place En 1962 dans la chapelle du couvent (Chapelle du rosaire) lors de travaux de réfection du sol fut découvert dans une petite tasse un trésor monétaire et neuf squelettes. Il s'agit de 18 oboles en argent frappées entre les années 1080 et 1440 par les évêques du Puy, Lyon, le marquisat de Provence. L'étude de ces pièces a fait l'objet d'une publication dans la revue historique du GRALPH (Ambert) et inventoriées à l'hôtel des monnaies de Paris. l'Année 1440 nous ramène à Philippe le Bel et pose la question d'un grand échelonnement dans le temps.

Une partie de la paroisse dépendait de la grande seigneurie de la Roue ; le reste était partagé entre plusieurs petites seigneuries : La Fayette, Rivedance, Montcelard et Vertamy.

Renaissance et période moderne :

En 1699 suite a une visite épiscopale de Monseigneur Bochard de Saron il est relaté deux confréries (association pieuse de laïc) dans la paroisse, celles du Saint-Sacrement et celle du Rosaire. Le but de ces confréries était de soutenir la vie spirituelle et d'avoir un rôle de charité. L'organisation est régie par des statuts et une hiérarchie

Enfin il fût un temps d'une confrérie de pénitents blancs entre 1699 et 1750 qui se réunissait dans la chapelle du rosaire dédiée alors à Notre Dame du Confalon. Suite à des différents cette dernière se rattacha dans les années 1750 aux pénitents blancs de Viverols.

Eglisolles avait également une fabrique (association de laïc qui s'occupait de régir les biens matériel et de l'église).

L'ancien cimetière autour de l'église (le christianisme à partir du Vème siècle abolit la séparation des morts et des vivants) sera désaffecté en 1863 et remplacé par le cimetière actuel sous le mandat du maire Mr GAY.

Le Château de Montcelard possession de la famille du même nom, passa par héritage aux de La Farge en 1594, puis sera vendu au début du XVIIIème siècle aux Boyer de la Salle et revendu en 1782 à Jean Granet notaire à Viverols pour 25900 livres. Epargné par la révolution, un incendie le réduisit à l'état de ruines. Plusieurs Montcelard jouèrent un certain rôle pendant les guerres de religion. L'un d'eux, fait prisonnier lors du siège de Montbrison par le baron protestant des Adrets, fut condamné à mort comme toute la garnison en sautant du haut d'une tour ; mais il hésita. "C'est trop de deux! s'écria des Adrets, à quoi Moncelard aurait répondu: Je vous le donne en dix." Répartie qui aurait fait rire le baron et aurait valu la vie sauve au prisonnier. Plus tard en 1591 un autre Moncelard se défendit énergiquement dans son château contre les attaques du capitaine Basset qui, révolté contre Henri IV pour ne pas avoir obtenu le gouvernement d'Issoire; cherchait à se tailler un domaine personnel dans le Forez.

Quant à la seigneurie de Vertamy elle resta possession de la famille du même nom qui en rendait hommage au seigneur de Baffie. En 1780, un Vertamy était chevalier de Malte. A la révolution "Un ci-devant seigneur de Vertamy et de Baffie" fut guillotiné après la révolte des "fédéralistes" à Lyon auquel il participait en 1793.

La période révolutionnaire :

De l'état de paroisse Eglisolles va passer à l'état de commune. Le premier maire élu sera Claude Maitrias (pour être éligible il fallait payer 10 journée d'impôts et pour être électeur 3 journées) Son parcours est éloquent nous en relateront deux épisodes : L'artisan du sauvetage de la chapelle des pénitents à EGLISOLLES.

Le 2 novembre 1789, l'Assemblée, désireuse de pallier la crise financière, avait votée la mise à disposition de la Nation des biens ecclésiastiques, alors évalués à 2 à 3 milliards.

Pour mobiliser cette richesse, elle résolut en décembre de mettre en vente pour 400 millions de ces biens, représentés par une somme égale d'assignats sorte de bons du Trésor d'une valeur de 1000 livres et portant intérêt à 5 %. (L'assignat n'était donc pas encore une monnaie, mais une valeur mobilière, gagée sur des biens immobiliers).

Le 14 mai suivant (14 mai 1790) décret décidant la mise en vente des biens du clergé.

Le 24 novembre 1793 adoption par la Convention du calendrier républicain.

Il appartient à Claude MAITRIAS le sauvetage de la chapelle des pénitents à Eglisolles vendue comme bien national. Sans son esprit de clairvoyance la chapelle se devait de finir en grange ou pire promis à la démolition.

Pour la vente aux enchères publiques la chapelle sera divisée en deux parties : le cœur et le corps du bâtiment. L'adjudication définitive à lieu à Ambert et est en date du 17 messidor An II de la république (samedi 5 juillet 1794).

Claude MAITRIAS s'adjuge le cœur pour 410 livres et en fin stratège afin de ne pas être soupçonné d'activisme religieux (nous sommes encore dans la période de la terreur) fait acheter à Claude COURTIAL la deuxième division du bâtiment pour 700 livres

DESIGNATION des BIENS:

« La première division de la ci-devant chapelle des pénitents d'Eglizolles, à prendre du coté du levant, consistant un ci-devant cœur et partie de la dite chapelle, suivant les indications posées au mur, bornée au levant par les aisances, aux couchant par l'autre division et au nord par jardin potager de Benoît FOUGEROUSE.

Les dits objets provenant des ci-devant pénitents d'Eglizolles »



« La somme de quatre cents dix livres sur laquelle il a promis payer dans la quinzaine, celle de quarante une livres pour l'à compte déterminé par les décrets, s'obligeant de payer le restant en neuf années par paiements égaux de 41 livres chacun avec lesquels sont formés du principal et de l'intérêt du denier 20 sans retenue... »

Il est à noter que l'adjudication définitive est le double de celle de départ payable en dix fois. Claude MAITRIAS s'en acquittera en seulement trois fois, les deux derniers espacés d'à peine plus d'un mois et moins d'un an après l'adjudication (voir reçus du receveur) ce qui accrédite encore le chapitre sur les signes extérieurs de richesse.

Le 18 thermidor An 2 (mardi 5 août 1794, la vente à eu lieu le 5 juillet) : 41 livres et 3 deniers.

Le 26 floréal An 3 (15 mai 1795) : 100 livres.

Le 4 messidor An 3 (lundi 22 juin 1795) 286 livres, 7 sols, 2 deniers.

Le total correspondant à 427 livres, 7 sols, 5 deniers.

Pour Claude COURTIAL on possède également l'acte d'adjudication et aussi des reçus pour solde de 467 livres, 11 sous, six deniers pour la deuxième division pour laquelle le prix est de 700 livres en date du 30 vendémiaire AN 4 de la République (22 octobre 1795) et un reçu de 100 livres le 29 prairial An 3. Cette deuxième division s'est adjugée plus chère que la première, ce qui implique un bâtiment plus grand et surtout plus fonctionnel que le seul cœur.

Claude MAITRIAS rachètera la part de Claude COURTIAL le 17 octobre 1798 pour la somme de 100 francs en numéraire et fera construire à ses frais le « Couvent » pour la somme de 1200 livres et gardera en l'état telle qu'elle est aujourd'hui le cœur de la chapelle, bâtiment qu'il léguera aux religieuses. On peut s'interroger sur le fait qu'en achetant ce bien National Claude MAITRIAS et avec lui Claude COURTIAL avaient les intentions louables de sauver la Chapelle et d'en faire une maison religieuse.

Il est à observer que sur le frontispice du couvent tel qu'on peut le voir aujourd'hui on relève sculpté dans la pierre un chrisme avec la date 1804 - 1888 (1888 de facture différente postérieure) et les initiales C.M. pour Claude MAITRIAS.

Une activité caritative de dimension sociale

Un courrier est adressé par Claude MAITRIAS à l'autorité ecclésiastique (pas de date, pas de signature, sans doute le brouillon) pour demander l'ouverture de l'établissement religieux.

Respectable Monsieur

Vous avez reçu depuis 15 jours une réponse, de ma part peu satisfaisante, concernant l'établissement d'une maison d'instruction à Eglizolles ; aujourd'hui je m'empresse de vous annoncer que je suis content des dispositions de ma fille qui désire ardemment ériger en congrégation des sœurs St Joseph la maison que j'ai faite construire à cette fin : elle m'a donné quittance de la somme de 1200 livres en avancement d'honoraire pour les frais de construction, et c'est tout ce que j'exigeais. Actuellement, elle et ses associés au nombre de 3, sont libres et de mon coté, et comme Maire, je vous supplie de protéger le nouvel établissement si avantageux et nécessaire à cette commune, tant pour l'instruction que pour les secours qui y seront portés aux orphelins et aux malheureux. S'il est nécessaire d'autres déclarations de ma part tant pour le spirituel que pour le civil ayez s.v.p. la Bonté de m'en donner avis et j'y mettrais toute la diligence possible.

Je suis avec respect et reconnaissance Respectable Monsieur votre très humble et obéissant serviteur »

Une communauté de femmes pieuse en associations dont la fille de Claude, Marguerite, sœur Marie Joseph en religion (elle deviendra sœur Supérieure en charge du couvent) vont occuper les lieux, encore en habits civils, elles adoptèrent les règles et pratiques de la vie religieuse.

A l'automne 1813, elles demandent à s'affilier à la maison mère du Bon-Pasteur. Elles reçoivent une réponse favorable qui leur permet de revêtir les habits religieux début 1814, en 1816 les sœurs prononcent leurs vœux perpétuels.

Quelques personnages qui ont marqué la vie communale

L'abbé MORRIS prêtre ouvrier

Au début du XXème siècle le couvent va fermer ses portes, il deviendra une colonie et sera la propriété de la paroisse Notre Dame des victoires dans le 2ème arrondissement de Paris jusqu'à une date récente.

Tout va commencer à la déclaration de guerre de la seconde guerre mondiale le 3 septembre 1939 où l'abbé MORRIS vicaire de Notre Dame des Victoires, prêtre ouvrier et sa sœur déciderons de ne pas renvoyer à la capitale les petits parisiens vacanciers du mois d'août. Mis sous sa protection pour leur sécurité, ils vont occuper les lieux et trouverons couvert et enseignement et ce jusqu'en septembre 1940.

Après la guerre l'abbé MORRIS ne retournera pas vivre à Paris, intégré complètement à la population il va marquer toute une génération de jeunes par son charisme. Presque aveugle, les paroissiens profiteront encore de ses offices, son chien "Victoire" bien nommé l'attendant sagement à la sacristie. Décédé en 1953 à l'âge de 66 ans il repose au cimetière communal où sa tombe est entretenue."

L'abbé Jean CHATAING chantre local

Jean CHATAING (1871 - 1941) Curé de Parentignat puis aumônier à la Providence à ISSOIRE fut un écrivain régional. Il fit publier en 1934 dans la collection des mémoires de l'académie des Sciences et belles Lettres et arts de Clermont-Ferrand, un vocabulaire français-patois sur la vallée supérieures de l'Ance et est également l'auteur d'un manuscrit d'ethnologie sous le titre "Autrefois la Vallée de l'Ance". Il déposa entre autre des brevets pour l'attache des wagons. C'est grâce à ses dessins que nous avons la représentation de l'église avant la construction du clocher actuel.

Marius FERRAGNE: l'émigré

Marius Ferragne naît en 1876 au hameau de BREUIL, il y vivra jusqu'à l'âge de 14 ans. Le départ de son village natal n'est pas un choix mais une nécessité. En 1904 il s'embarque pour le Canada où il y finira ses jours, ses mémoires autobiographiques sur la vie à Eglisolles au 19ème siècle sont une mine d'informations sur la vie de nos campagnes à la fin du siècle. Une plaque commémorative à l'église rappelle l'amitié franco-canadienne.